

Léman Jeudi 03 juillet 2014

## La CGN met à l'eau un bateau rénové pour les pendulaires

Par Marco Danesi

**Les autorités vaudoises et de Haute-Savoie ont remis en service le «Ville-de-Genève» adapté au transport des passagers sur la ligne Lausanne-Thonon. Le canton et le département français riverain ont également décidé d'examiner les besoins en infrastructures face à la croissance des usagers des transports lacustres**

Les autorités vaudoises et de Haute-Savoie, ainsi que la Compagnie générale de navigation ont remis en service jeudi le Ville-de-Genève. Ancien bateau touristique, le navire a été adapté au transport des pendulaires du lac Léman. Il assurera surtout la navette entre Lausanne et Thonon. Le bâtiment, qui peut transporter 560 personnes dont 327 assises, renforcera une ligne dont la fréquentation ne cesse d'augmenter depuis 2008, année de son ouverture. La rénovation a coûté au total 5,3 millions, assumés par la CGN et les cantons actionnaires de Vaud, Genève et Valais.

Pour faire face à une croissance constante des usagers des transports lacustres, le canton et le département riverain ont également lancé une étude destinée à examiner les besoins et à proposer des solutions. Les résultats de l'expertise, qui sera confiée à un bureau indépendant, devraient être connus d'ici à la fin de 2014. L'approche se veut large. Il sera question de nouveaux bateaux, certes, mais aussi de parkings et bus en France, sans oublier la saturation du métro M2 sur les quais d'Ouchy à l'arrivée et au départ des frontaliers.

Le trafic transfrontalier suscite depuis quelque temps des tensions. D'une part, la CGN a procédé à des changements de desserte entre les deux rives, provoquant la grogne des pendulaires. Sous la pression d'une demande à la hausse, le transporteur avait notamment remplacé, au printemps 2013, des navettes rapides par des liaisons plus lentes mais capables d'accueillir plus de monde entre Thonon et Lausanne.

Par ailleurs, Vaud et la Haute-Savoie ne partagent pas nécessairement les mêmes visions du développement des lignes empruntées par plus de 2000 passagers chaque jour (57% du chiffre d'affaires de la CGN). Le financement des investissements nécessaires et leur répartition entre les différents partenaires génèrent à leur tour quelques divergences. L'étude prévue servira de base aux négociations à venir.